



**ORGANIZATION OF  
AFRICAN UNITY**

Secretariat  
P. O. Box 3243

منظمة الوحدة الافريقية

السكرتاريه

ص. ب. ٣٢٤٣

**ORGANISATION DE L'UNITE  
AFRICAIN**

Secretariat  
B. P. 3243

Addis Ababa \* \* اديس ابابا

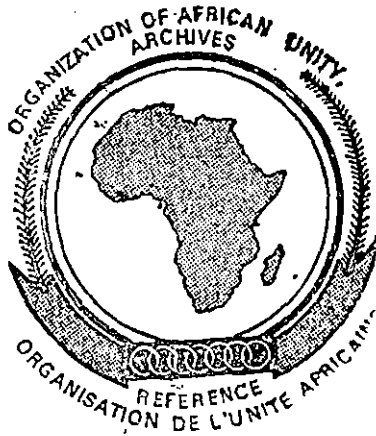
CONSEIL DES MINISTRE

28ème SESSION ORDINAIRE

LOME - TOGO, 21 - 2 - 77

CM/775 (XXVIII) PART II  
Add.1

ADDENDUM AU RAPPORT D'ACTIVITES DANS LE DOMAINE  
DES SANCTIONS CONCERNANT LA MISE EN APPLICATION  
DE LA RESOLUTION CM/Rés. 488 (XXVII) SUR LE  
BOYCOTT SPORTIF



CM-0775

ADDENDUM AU RAPPORT D'ACTIVITÉS DANS LE DOMAINE  
DES SANCTIONS CONCERNANT LA MISE EN APPLICATION  
DE LA RÉSOLUTION CM/Rés.488 (XXVII) SUR LE  
BOYCOTT SPORTIF

Aux termes de la Résolution CM/Rés.488 (XXVII) en son paragraphe 3, les Etats membres de l'OUA étaient invités à reconsidérer leur participation aux Jeux Olympiques de Montréal, au Canada, si la Nouvelle-Zélande était autorisée à y participer.

Tous les pays africains, exception faite de deux d'entre eux: la Côte d'Ivoire et le Sénégal, ont effectivement boycotté les 21ème Jeux Olympiques, portant ainsi un coup très sérieux à cette importante manifestation sportive mondiale. Un tel événement ne pouvait évidemment passer sans provoquer quelques remous. A l'étranger, les pays africains et leur organisation: l'OUA, ont fait l'objet des critiques les plus acerbes. Le Comité Olympique International n'a pas caché son mécontentement vis-à-vis du retrait massif des africains. Son Président Lord KILLANIN avait menacé de prendre des sanctions contre les pays africains. Mais il a fini par renoncer à ses prétentions sous prétexte que la punition ne pourrait pas toucher les véritables responsables du boycott. En réalité, cette attitude conciliatrice du Comité Olympique International a été dictée par l'impuissance de ce dernier, certains de ses membres ayant refusé de cautionner la condamnation des pays africains qui aurait été interprétée comme un soutien tacite de l'apartheid et de ses amis. L'Assemblée des Fédérations Internationales elle-même qui s'est réunie à Barcelone, Espagne, au mois d'octobre 1976, n'a pas pu se mettre d'accord pour adopter une résolution condamnant les pays qui ont boycotté les Jeux Olympiques de Montréal.

Dans les rangs des pays africains, il s'est posé également quelques problèmes consécutifs au manque d'unanimité concernant le boycott des Jeux de Montréal. Mécontente de la participation aux Jeux Olympiques de Montréal de deux pays africains, membres de l'Organisation de l'Unité Africaine, à savoir: la Côte d'Ivoire et le Sénégal, la République de Guinée a envoyé au Secrétaire général de l'OUA un message télégraphique daté du 19 Août 1976 et dont le texte intégral est reproduit ci-après:

.../...

CM/775 (XXVIII) PART II  
Add. 1

CITATION

Honneur vous transmettre d'ordre mon Gouvernement un message du Comité National République Guinée Stop voudriez bien en assurer diffusion à tous Etats membres pour leurs Comités Olympiques nationaux Stop L'attitude courageuse et farouche pays africains à Montréal a été la démonstration éclatante de la volonté inébranlable de l'Afrique à imposer désormais aux autres pays et peuples le respect de sa personnalité Stop L'histoire a malheureusement enregistré par ailleurs que sur tous les fronts de lutte contre ses ennemis, l'Afrique a toujours découvert dans ses rangs les mêmes traîtres à sa cause Stop Pour faire plaisir à leurs maîtres Impérialistes, les Gouvernements fantoches de la Côte d'Ivoire et du Sénégal ont imposé à leurs sportifs de participer aux Jeux de Montréal Stop.

Considérant que la phase actuelle se caractérise essentiellement par la nécessité du combat permanent pour la réhabilitation de la personnalité et de la dignité humaines Stop.

Considérant que le sport est un facteur d'union de tous les peuples ne peut tolérer l'Apartheid sans trahir sa mission historique Stop.

Le Comité Olympique Guinéen demande à tous les Comités Olympiques nationaux d'exiger la suspension de la Côte d'Ivoire et du Sénégal de toutes les compétitions sportives interafricaines en invitant le Conseil Supérieur du Sport en Afrique et l'OUA à prendre cette décision qui honorera l'Afrique Stop Le Comité Olympique Guinéen félicite tous les pays africains qui ont choisi le chemin de l'honneur et de la dignité en se retirant des Jeux de la 21ème Olympiade Stop et Fin.

Signé : Toumany SANGARE membre du Comité central du Parti  
Démocratique de Guinée, Ministre de la Jeunesse et  
des Sports, Président du Comité Olympique de Guinée.

FIN DE CITATION.

Ce message avait été précédé par un autre émanant également de la République de Guinée et qui demandait la convocation avant fin août 1976 d'une Assemblée Extraordinaire du Conseil Supérieur du Sport en Afrique. Le texte de ce message est reproduit intégralement ci-dessous.

C I T A T I O N

"MINIJEUNESSE PRESIDENT COMITE OLYMPIQUE  
GUINEE CONAKRY A SON EXCELLENCE LE SECRETAIRE GENERAL DE L'OUA  
ADDIS-ABEBA.

Suite notre déclaration du 31 juillet 1976 relative attitude injurieuse indigne et de haute trahison Côte d'Ivoire et Sénégal lors derniers Jeux Olympiques Montréal Stop Comité Olympique Guinée demande convocation avant fin Août Assemblée générale Extraordinaire Conseil Supérieur du Sport en Afrique Stop et fin haute et fraternelle considération Stop

Tomany SANGARE Ministre Jeunesse, Arts et Sports Conakry".

Le Secrétariat général s'est fait le devoir de transmettre ces messages, pour information et pour actions éventuelles aux Etats membres et au Conseil Supérieur du Sport en Afrique. Certains Etats ont cru devoir informer le Secrétariat général qu'ils étaient favorables à la convocation d'une session extraordinaire du Conseil Supérieur du Sport en Afrique. Etant donné, toutefois, que l'Organisation de l'Unité Africaine n'a aucun pouvoir de convoquer des réunions du Conseil Supérieur du Sport en Afrique, le Secrétariat général s'est limité à référer tous les avis qu'il recevait des Etats membres aux dirigeants du Conseil Supérieur du Sport en Afrique.

Compte tenu de ces divergences, une mise au point était absolument nécessaire. Il est heureux que le Conseil Supérieur du Sport en Afrique ait finalement décidé de convoquer son Comité Exécutif en session extraordinaire pour examiner ce "problème posé par le retrait des pays africains des Jeux Olympiques de Montréal", problème qui risquait de faire dégénérer de simples malentendus et des querelles de méthodes et de procédures en conflits inutiles pouvant donner lieu à des implications multiples.

.../...

Cette réunion extraordinaire du Comité Exécutif du Conseil Supérieur du Sport en Afrique a eu lieu du 24 au 26 janvier 1976 à Yaoundé, capitale de la République Unie du Cameroun et siège de cette organisation.

Elle s'est déroulée dans une atmosphère de cordialité et de sérénité, mettant ainsi au défit les prévisions les plus pessimistes de la presse internationale. Le Secrétariat Général de l'OUA qui était représenté à cette réunion avait souligné publiquement dès la séance d'ouverture qu'au delà des comportements multiformes des africains aux derniers jeux olympiques, il fallait dégager l'intention de l'ensemble des Etats africains, car s'il est vrai que quelques Etats africains ont pu être en désaccord avec d'autres, ils l'ont été sur la méthode et sur la forme plutôt que sur le principe ou sur le fond. Le Secrétariat Général a par ailleurs recommandé au Comité Exécutif du Conseil Supérieur du Sport en Afrique de ne retenir que ce qu'il y a eu de positif à Montréal afin de s'en inspirer pour l'avenir, et de transcender toutes divergences secondaires pour s'atteler dans l'unité et la concorde aux tâches ardues mais exaltantes du développement du Sport en Afrique et de l'élimination de la discrimination raciale dans le sport. Cet appel du Secrétariat Général de l'Organisation de l'Unité Africaine a désamorcé des tentions éventuelles et finalement le mot d'ordre d'unité et de mobilisation autour des objectifs de lutte contre l'apartheid et la discrimination raciale dans le sport a prévalu.

S'agissant de l'attitude à prendre vis-à-vis de la nouvelle Zélande dans des compétitions sportives ultérieures, le Comité Exécutif du Conseil Supérieur du Sport en Afrique a été saisi d'une lettre adressée le 15 décembre 1976 au Secrétariat Général du Conseil Supérieur du Sport en Afrique, par le premier Ministre de la Nouvelle-Zélande, l'honorable M. R. MULDOOM. Dans cette lettre, dont le texte fait l'objet de l'annexe 1 du présent addendum, le Premier Ministre de la Nouvelle-Zélande déclare qu'il a la conviction qu'il n'existera plus de contacts d'importance avec des équipes de l'Afrique du Sud sélectionnées sur une base raciale et que son Gouvernement appuie actuellement la campagne internationale déclenchée en vue d'éliminer l'apartheid dont le boycott de l'Afrique du Sud en matière de sport constitue un élément.

Dans cette même lettre, le Premier Ministre de la Nouvelle-Zélande assure le Conseil Supérieur du Sport en Afrique que " le gouvernement de la Nouvelle Zélande déplore la sélection de toute équipe sportive de l'Afrique du Sud ou de partout ailleurs sur une base de discrimination raciale " et que de ce fait il s'engage publiquement " à ne pas tolérer, encourager ni accorder aucune reconnaissance officielle aux échanges effectués avec des équipes sélectionnées sur une base de l'apartheid ".

En plus de cette lettre, on ne peut plus rassurante, du Premier Ministre de la Nouvelle-Zélande, le comportement sportif de ce pays a connu une évolution positive après le boycott de Montréal, comme l'indiquent les faits suivants :

3 août 1976. (TIMES)

La Fédération de Rugby de la Nouvelle-Zélande annule une tournée sud-africaine des MAORI qui était prévue pour cette année.

Septembre 1976

La " Auckland Rugby Union " décline une invitation de visiter l'Afrique du Sud en qualité d'invitée de la "Northern Transvaal Union" à cause de la situation politique défavorable.

8 Septembre 1976

Le " Petrone Rugby " retire son invitation à " Diagers Rugby " de l'Afrique du Sud pour visiter la Nouvelle-Zélande.

1er Octobre 1976

Le délégué spécial du Gouvernement de la Nouvelle-Zélande M. NEITH HOLYOAKE à la 31ème session des Nations Unies, déclare que le gouvernement néo-Zélandais attirerait l'attention des organismes sportifs de la Nouvelle-Zélande sur les résolutions concernant l'apartheid en sport.

Octobre 1976

Avant le retrait des pays africains des Jeux Olympiques de Montréal, 66% de l'opinion publique en Nouvelle Zélande avait exprimé le désir d'avoir des relations sportives avec l'Afrique du Sud.

Après le boycott, ces 66% ont catégoriquement affirmé de ne plus vouloir avoir des relations sportives avec l'Afrique du Sud (source : Journal "Auckland Herald").

Octobre 1976

L' " Australian Ice Hokey Association " refuse son autorisation à l' " Australian Ice Club " de visiter la Nouvelle-Zélande à cause de ses relations sportives avec l'Afrique du Sud.

Novembre 1976

Le Vice-Premier ministre, Ministre des Affaires Etrangères de la Nouvelle-Zélande, Mr. Brian TOLBOYS, effectue une tournée en Afrique pour expliquer la politique de son pays concernant l'apartheid en sport. Il déclare que les équipes néo-zélandaises de rugby ne se rendront plus en Afrique du Sud jusqu'à ce que ce pays modifie sa **politique d'apartheid**.

Novembre 1976

Jeux de la Nouvelle Zélande

A la suite du retrait des pays africains des Jeux Olympiques de Montréal, l'URSS et plusieurs autres pays européens ont refusé d'envoyer leurs athlètes aux Jeux de la Nouvelle-Zélande. Cette attitude a eu pour résultat l'annulation de ces Jeux qui devaient avoir lieu en Janvier. Le premier Ministre, M.R. MOLDOOM a déclaré que cette décision a été indirectement liée au boycott africain.

29 Novembre 1976

La New-Zélande Lawn Tennis Association annonce qu'elle retirait l'invitation qu'elle avait lancée pour le tournoi international féminin de la Coupe de la Fédération Internationale, édition 1978, puisse se jouer en Nouvelle-Zélande dans le cas où ce tournoi ne pouvait pas avoir lieu en Australie à cause de la présence de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie à cette compétition.

3 Décembre 1976

L'entraîneur de rugby néo-zélandais M. J. J Stewart, déclare que la Nouvelle Zélande devait tenir compte des menaces africaines avant d'aller en Afrique du Sud ( il n'y a aucun espoir de voir les joueurs sud-africains évoluer en Nouvelle-Zélande jusqu'à ce que prenne fin en Afrique du Sud la politique de ri crimination raciale en sport.

En raison des intensions du premeir Ministre de la Nouvelle Zélande exposées dans sa lettre précitée et suivant les faits concrets sur le désengagement sportif néo-Zélandais vis-à-vis de l'Afrique du Sud, le Président du Conseil Supérieur du Sport en Afrique, Mr. Abraham ORDIA, a adressé au Secrétariat de l'OUA une lettre officielle en date du 28 Janvier 1977 pour l'informer que le Comité Exécutif du Conseil Supérieur du Sport en Afrique élargi aux représentants des Etats membres et aux Présidents des Confédérations sportives africaines a décidé de recommander à l'Organisation de l'Unité Africaine de dégeler la situation créée par le boycott des Jeux Olympiques en rétablissant les rapports sportifs entre les pays africains et la Nouvelle-Zélande". Le Comité Exécutif du Conseil Supérieur du Sport en Afrique a voté une résolution à ce sujet. Les textes de cette lettre et de ladite résolution font l'objet de l'annexe II de ce document.

Sur la base de ces informations objectives fondées sur un échange de correspondances officielles entre les plus hauts responsables du gouvernement de Wellington et les dirigeants du Conseil Supérieur du Sport en Afrique, ces derniers souhaiteraient que l'Organisation de l'Unité Africaine envisage sérieusement la possibilité de lever l'embargo sportif africain qui pèse actuellement sur la Nouvelle-Zélande.

Bien que suffisamment claire en elle-même, cette position officielle du Conseil Supérieur du Sport en Afrique mérite davantage d'éclaircissements pour éviter toute équivoque possible.

En effet lorsque le Comité Exécutif du Conseil Supérieur du Sport en Afrique a décidé de recommander à l'OUA de lever l'interdiction frappant ses relations sportives avec la Nouvelle-Zélande, son attitude était guidée par la position officielle de la Nouvelle-Zélande exprimée dans la lettre déjà citée du Premier Ministre, l'honorable MULDOOM, et par les changements amorcés en Nouvelle-Zélande même tels qu'ils ont été relatés ci-haut. Le Comité Exécutif du Conseil Supérieur



du Sport en Afrique estimait en effet que les termes de la lettre du Premier Ministre MULDOOM marquaient une évolution nette de la position de son Gouvernement sur les problèmes de discrimination raciale en Afrique du Sud. Peu après la réunion extraordinaire du CSSA, le Président Abraham ORDIA a précisé les intentions de l'Organisation qu'il dirige en disant que " les dirigeants africains devront recevoir certaines assurances de la Nouvelle-Zélande avant de décider la levée du boycottage sportif de l'Afrique contre ce pays". Il a également ajouté qu'aucune décision n'a encore été prise et ne sera prise tant que le Conseil Supérieur du Sport en Afrique n'aura pas obtenu des dirigeants néo-zélandais l'assurance que des visas ne seront pas accordés aux membres des équipes sportives sud-africaines sélectionnées selon des critères raciaux. Il apparaît aujourd'hui que la Nouvelle-Zélande a fait machine arrière en reniant ses engagements antérieurs. En effet, dans un message télégraphique (Annexe III) adressé au Secrétaire Général de l'OUA le 4 Février 1977, Mr. Abraham ORDIA, Président du C.S.S.A. déclare avoir été informé télégraphiquement par le Premier Ministre néo-zélandais que " son Gouvernement ne refusera pas des visas d'entrée dans son pays aux équipes sud-africaines sélectionnées sur une base de discrimination raciale".

A la lumière de ces informations tant officielles qu'officieuses, il appartient au Conseil des Ministres d'examiner ce problème avec toute l'attention qu'il mérite et de lui accorder une réponse appropriée.

De l'avis du Secrétariat, il serait plus juste que le Conseil Supérieur du Sport en Afrique tout comme l'OUA ne considèrent plus le problème de la Nouvelle-Zélande comme un cas à part. La situation de la Nouvelle-Zélande s'inscrit dans le cadre de l'ensemble des relations sportives avec le régime d'apartheid. L'attitude de l'Organisation de l'Unité Africaine vis-à-vis de la Nouvelle-Zélande devrait être la même que celle déjà adoptée envers tous les pays qui développent des rapports sportifs et autres avec l'Afrique du Sud. C'est une attitude de sagesse, car la Nouvelle-Zélande n'est pas plus coupable que certains pays, par exemple la France.

L'émotion de Soweto a sans doute été pour beaucoup dans l'adoption de la Résolution CM/488 (XXVII). Cette émotion légitime passée, il paraît aujourd'hui judicieuse de rectifier la position de l'OUA afin d'adopter une politique générale qui sera dans l'avenir, valable pour tous les pays sans distinction.

Canadian Embassy

Ambassade du Canada

B.P. 572

Yaoundé, Cameroun

le 17 décembre 1976

Monsieur J.C. Ganga,  
Secrétaire Général  
Conseil Supérieur du  
Sport en Afrique  
B.P. 1363,  
Cameroun.

Monsieur le Secrétaire Général,

Le gouvernement de la Nouvelle Zélande, n'ayant pas de mission à Yaoundé, a demandé au gouvernement du Canada, par l'entremise de son ambassade ici, de vous faire parvenir le texte du message du Premier Ministre Muldoon en réponse à votre lettre du 29 novembre. Je cite donc du télégramme le texte intégral qui se lit comme suit :

" Mr. J.C. Ganga,  
Secretary General of the  
Supreme Council for Sport in Africa  
Yaounde  
United Republic of Cameroon

Dear Mr. Ganga,

In your letter of 29 November, which I have just received, you asked me to clarify my Government's policy on sporting contacts with South Africa. I welcome the opportunity to state our position to you, and to the members of the Supreme Council for Sport in Africa, because a number of misconceptions and misunderstandings have arisen in recent months over the question. I want to make quite clear my Government's position on the policy of apartheid followed by the Government of South Africa. New Zealand is a multi-racial society. There is a long standing tradition of mutual respect, tolerance and cooperation among the various groups in this country. Racial discrimination is alien to our way of life : it is, in fact, explicitly forbidden by New Zealand law. New Zealanders, realising that the system of apartheid is based upon racial discrimination, are in no doubt that it is wrong, and want to see

it ended. Having regard to the action of sporting bodies in some other countries. New Zealanders find it hard to understand why this country has become the focus of international attention. We support the international campaign aimed at eliminating it, of which the sporting boycott of South Africa is part. The New Zealand Government deplores the selection of any sports team, from South Africa or anywhere else, on a basis of racial discrimination. We have therefore said publicly that we do not welcome, encourage, or give official recognition to exchange with teams selected on the basis of apartheid. Sporting bodies in New Zealand have traditionally been autonomous organisations wholly free from Government control. When my Government was elected to office last year it undertook to respect their autonomy and to let them decide for themselves when to compete with overseas. While upholding their right to decide for themselves, however, the Government has reminded them that with the freedom to make decisions for themselves however the Government has reminded them that with the freedom to make decisions for themselves goes an obligation to take into account the wider implications those decisions may have. The Government has thus made clear its attitude to further sporting contacts with teams from South Africa selected on the basis of apartheid. During the last few months there has been a significant change in the attitude of New Zealanders towards sporting contacts with South Africa. This has been reflected in a series of decisions taken by sporting bodies themselves. On 29 November the New Zealand Lawn Tennis Association announced that it was withdrawing the invitation it had previously issued for the 1978 Federation Cup Competition for international women's tennis to be held in New Zealand if it could not be held in Australia. On 3rd December, the New Zealand Rugby Football Union, the largest sporting organisation in this country, announced that it had declined an invitation to send a representative Maori team to South Africa in 1978. Other sporting bodies in this country have also cancelled planned exchanges with South Africa. Public opinion in this country has in fact moved to the point where I believe there will be no more significant contacts with racially selected teams from South Africa.

I hope this letter will remove any misunderstandings that have arisen over the attitude of New Zealanders and my Government's policy.

Yours sincerely,

(Signed) R.D. Muldoon

Prime Minister of New Zealand

December 15, 1976

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

L'Ambassadeur  
Claude Châtillon

ANNEXE II

YAOUNDE, le 28 Janvier 1977.

Monsieur le Secrétaire Général,

Les travaux de la deuxième Session Extraordinaire du Comité Exécutif du Conseil Supérieur du Sport en Afrique, élargi aux Ministres des Sports et aux Présidents des Confédérations Sportives Africaines viennent de prendre fin à YAOUNDE.

Si, par modestie, l'on ne peut parler de succès, on peut dire néanmoins que les débats se sont déroulés dans une atmosphère suffisamment sereine qui a permis de parvenir à des conclusions marquées de compréhension et de tolérance. Dans tous les cas les délégués ont fait preuve de maturité.

Ces résultats dont nous pouvons nous féliciter ont été obtenus, sans doute, grâce à la perspicacité des différents intervenants qui, dès l'ouverture des travaux, ont mis l'accent sur l'ingérêt que les délégués avaient à transcender les divergences futiles qui ne font que diviser et affaiblir l'Afrique à l'avantage de ceux qui ne portent pas dans leur cœur l'évolution de ses valeurs constructives.

Il me plaît à cet égard de relever à quel point la contribution de votre Représentant, Mr NZOMWITA fut déterminante.

A MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL  
DE L'ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE  
B.P. 3243  
ADDIS ABEBA /Ethiopie.

Vous ne constaterez par ailleurs, et grâce au document intitulé "Problèmes posés par le retrait des pays Africains des Jeux Olympiques de Montréal" que la situation est en train d'évoluer en Nouvelle Zélande. Des informations en provenance de diverses sources indiquent en effet que les relations sportives entre la Nouvelle Zélande et l'Afrique du Sud sont en train de se relâcher. A ces informations, s'ajoute la position officielle du Premier Ministre de ce pays, qui est traduite dans une lettre que celui-ci nous a adressée. Le document relatant ces événements et ces faits, ainsi que la photocopie de la lettre du Premier Ministre de Nouvelle Zélande sont joints à votre intention.

Devant cette nouvelle attitude et l'imminence de certaines compétitions internationales dans lesquelles la Nouvelle Zélande est engagée avec les Pays Africains, le Comité Exécutif du Conseil Supérieur du Sport en Afrique, élargi aux Représentants des Gouvernements des Pays Membres et aux Présidents des Confédérations Sportives Africaines a décidé de recommander à l'Organisation de l'Unité Africaine de dégeler la situation créée par le boycott des Jeux Olympiques en rétablissant les rapports sportifs entre les Pays Africains et la Nouvelle Zélande.

C'est à cette fin que j'ai été chargé de prendre contact avec le Secrétariat Général de l'O.U.A. pour savoir dans quelle mesure il pourrait, le plus tôt possible, autoriser le C.S.S.A. à lever l'interdiction frappant ces rapports.

CONSEIL SUPERIEUR DU SPORT EN AFRIQUE

-----

SESSION EXTRAORDINAIRE DU COMITE EXECUTIF

YAOUNDE, 24, 25, 26 JANVIER 1977

-----

R E S O L U T I O N

SUR LE BOYCOTT DES JEUX

OLYMPIQUES

Le Comité Exécutif du Conseil Supérieur du Sport en Afrique, réuni à Yaoundé du 24 au 26 Janvier 1977, en session extraordinaire élargi aux Représentants des Gouvernements des Etats Membres et aux Présidents des Confédérations Sportives Africaines ;

Rappelant la Résolution sur le boycott de la 27ème session du Conseil des Ministres entérinée par le 13ème Sommet de l'Organisation de l'Unité Africaine à l'île Maurice ;

Tenant compte de l'évolution qui semble se dessiner en Nouvelle Zélande en matière de relations sportives avec les racistes d'Afrique du Sud ;

PREMIERE l'Organisation de l'Unité Africaine de suivre l'évolution de la situation en Nouvelle Zélande en vue d'un réajustement éventuel de la position africaine à ce sujet.

-----

Cette mesure aurait en effet l'avantage d'encourager les changements amorcés par le Gouvernement Néo-Zélandais et de rassurer nos athlètes qui ont besoin de beaucoup de temps pour préparer les compétitions envisagées. C'est donc un véritable appel que le Comité Exécutif lance au Président en exercice de l'Organisation de l'Unité Africaine pour que la décision souhaitée intervienne le plus tôt possible.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, les assurances renouvelées de ma très haute et très fraternelle considération.



Abraham ORDIA

Président du Conseil Supérieur  
du Sport en Afrique

1977-02

# Addendum to the Progress Report on Sanctions Concerning the Implementation of Resolutions CM/Res.488 (XXVII) on the Sports Boycot

Organization of African Unity

Organization of African Unity

---

<https://archives.au.int/handle/123456789/9566>

*Downloaded from African Union Common Repository*